



*Fiers de
Louviers*
Toujours ensemble !

François-Xavier
PRIOLLAUD
Votre maire

avec
Anne **TERLEZ**

LA BETONISATION DE LOUVIERS, C'EST DE L'INTOX !

► La ville de Louviers vient de se voir décerner par l'État,
sur des critères sérieux et objectifs, le label national :

« Territoire engagé pour la nature »

Le soi-disant « béton » à Louviers c'est la construction d'une clinique Place Thorel, d'une école Place du champ de ville, d'un gymnase à Maison Rouge, d'une crèche aux Acacias et de logements pour tous rue du 11 novembre et côte de la justice au service d'un projet de mixité sociale et urbaine.

**La nature en ville mérite mieux
que des postures électoralistes !**





La végétalisation de Louviers, c'est nous !

Des milliers d'arbres plantés depuis 2014, notamment :

- Aux Ronds-points du Becquet et de Folleville
- Dans le nouveau Parc des Oiseaux
- Place Thorel et rue du 11 Novembre
- Place de la porte de l'eau avec la création d'une berge sur l'Eure

Et demain, si vous nous renouvez votre confiance :

- Un grand parc urbain dans le futur quartier de la gare
- De nouveaux espaces végétalisés, rue aux Huiliers, rue du Polhomet et Place de la République

La sobriété foncière est notre boussole !

Depuis 2014, Louviers est l'une des villes qui artificialisent le moins ses sols : **15 hectares en 12 ans, soit 0,5 % du territoire communal**. En comparaison, plus de **40 hectares** ont été bétonnés ces dernières années à **Val-de-Reuil**, pourtant érigée en « modèle » par **messieurs Brun et Ortega**.

Plutôt que d'étendre la ville, nous réhabilitons les friches :

- Au Hub pour de l'activité économique
- Dans les sheds du Boulevard de Crosne, avec la maison du vélo et l'office du tourisme
- Dans l'ancienne école Jules Ferry réhabilitée en logements écoresponsables.

La vérité sur le Moulin Vert

Il s'agit d'un projet privé, sur un terrain qui n'appartient pas à la commune, porté par l'Institut médico-pédagogique Hovia, qui a besoin de nouveaux locaux conformes aux normes de l'Agence régionale de santé pour accueillir des enfants et adolescents en situation de handicap. A défaut, Hovia devra quitter Louviers rapidement.

Les arbres classés sont protégés par le plan local d'urbanisme intercommunal.

A l'écoute des riverains, la municipalité, qui n'est absolument pas partie prenante au projet, a mené une concertation avec le promoteur pour diviser par deux le nombre de logements initialement prévus. Un nouveau permis de construire a été déposé. Il a été signé par le maire au terme d'une instruction par les services d'urbanisme de la ville et de l'agglomération qui ont émis un avis favorable.

La gauche lovérienne tient un double discours : elle prétend défendre le handicap, mais elle remue ciel et terre pour chasser Hovia de Louviers.

